

ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés

MARTINEZ Huguette le 18 DECMEBRE 2014 (Née **BARBIER**)
PERROT Simone le 09 JANVIER 2015 (née **CHICHE**)
VERGON Pierre le 27 JANVIER 2015
POURRAT Christian le 27 JANVIER 2015
PESENTI Aimée le 03 MARS 2015 (née **CLARIO**)
VALLET Marie le 05 MARS 2015 (née **DELORME**)
VALLET Jean-Pierre le 30 AVRIL 2015
RICHAUD Marthe le 01 MAI 2015 (née **BAYLE**)
VIRET Céline le 14 AVRIL 2015 (née **GENIN**)
DUC Jeanne le 14 AVRIL 2015 (née **SIBOURG**)
ASTRUC Georges le 26 AVRIL 2015
BARRIERE Robert le 27 AVRIL 2015
BOURRELLY Mireille le 24 MAI (née **GENTIL**)
COUSTON Francis le 24 MAI 2015
OLLIVIER Marcelle le 30 MAI 2015 (née **D...)**
CURI Nella le 20 JUIN 2015 (née **CECCHINI**)
ROUSTAN Félix-Louis le 27 JUIN 2015

NAISSANCES

EL BOUALAYE Jihane le 03 JANVIER
SEBIRE Paul le 13 JANVIER
DUMAS Emilie le 25 FEVRIER
RENAUD Lyana le 04 MARS
FRANCO PHANTHALY Myla le 06 AVRIL

MARIAGES

IMOHMADIAN Abdellah et GANDOUZI Nadia le 18 OCTOBRE 2014
MATURIN Stéphane et LOOZEN Isabelle le 24 JANVIER 2015
FILLET Pierre et LEQUEUX Eliane le 30 MAI
PEYROUSE Julien et COOPAMN Virginie le 20 JUIN



Ville de Tulette



Bulletin
Municipal

N°3



Chères Tulettiennes, chers Tulettiens,

Soudainement, aveuglément, impitoyablement, ce vendredi 13 novembre, la barbarie a une nouvelle fois frappé notre pays, notre jeunesse. Le traumatisme est énorme. Ce sont la liberté, la démocratie et nos valeurs qui ont été ciblées.

Après la minute de silence observée par la nation lundi 16 novembre à 12h00, Tulettiennes et Tulettiens, vous vous êtes rassemblés nombreux à 18h devant la Mairie pour quelques minutes de recueillement. Nous avons fait silencieusement le tour du Cours afin d'apporter notre soutien aux parents et aux proches des victimes dont la vie a été fauchée prématurément à la terrasse d'un café, dans une salle de concert...

Merci de votre présence.

*Vive la république.
Vive la France.*

Le Maire Marcelle BERGET

Chères Tulettiennes, chers Tulettiens,

Comme je vous l'avais annoncé dans la bulletin municipal n°3, les fortes baisses de dotation de l'Etat et l'augmentation du SPIC ont été appliquées pour l'année 2015 : soit une perte de 54 000€ sur notre budget de fonctionnement. Ce qui a réduit notre capacité d'investissement.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont pris part à la mobilisation du 19 septembre pour contester ces fortes baisses. Vos signatures ont été nombreuses.

Comme 2014, seuls le Cours et la RD 94 seront illuminés à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes et vous invite à la cérémonie des vœux qui aura lieu **DIMANCHE 10 JANVIER 2016 à 11H00** à la salle des fêtes, en présence du corps des sapeurs pompiers de Tulette.

Le Maire Marcelle BERGET

SOMMAIRE

I EDUCATION ET SOCIAL

II : VIE DU VILLAGE

- Festivités
- Le mot des associations
- Agenda des lotos
- Loisirs
- Civisme
- Divers
- Pratique

III : URBANISME et TRAVAUX

IV : INTERCOMMUNALITÉ

V : ÉTAT CIVIL

MAIRIE DE TULETTE - 15 RUE DE VERDUN - 26790 TULETTE

☎ 04-75-98-32-02 / ☎ 04-75-98-35-05 / ✉ : mairie.tulette@wanadoo.fr

site internet : www.tulette.fr

Ouverture au public : du LUNDI au VENDREDI de 9h à 12h30 et SAMEDI MATIN de 10h à 12h
(en juillet et août : fermé le samedi)

I-EDUCATION et ACTION SOCIALE

EDUCATION

Les TAP (temps d'activité périscolaire) sont repartis pour la 2^{ème} année avec de nouveaux horaires qui permettront de mieux organiser les différentes activités proposées :

Tennis	Musique avec le CIAEM
Cirque Badaboum	Activités éducatives et sportives
Goûter éducatif	Bibliothèque

Horaires des TAP :

Lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. Coût : 1€/ l'heure

ACTION SOCIALE

• REPAS DE FIN D'ANNEE

Les Tulettiens âgés de plus de 70 ans sont invités au traditionnel repas de fin d'année préparé par l'établissement Georges qui aura lieu le samedi 12 décembre à partir de 12h00 à la salle des fêtes.



• TELEALARMES :



Assistance 24h/24 et 7 jours sur 7. Tout le monde peut bénéficier de la téléalarme : une prise de courant et une prise téléphonique suffisent pour l'installation. Une simple pression sur votre médaillon ou bracelet suffit pour dialoguer en mains libres avec les opérateurs de la S.A.P. (Sud Alarme Protection).

Coût annuel : maintenance pour l'entretien régulier des appareils : 24 € (versé au CCAS de Tulette) et 79 € à la S.A.P pour le contrat de surveillance.

• SERVICES A LA PERSONNE : UN NOUVEAU SERVICE A DOMICILE DANS LE CANTON

Réseau Aloïs service, employeur local, propose des services diversifiés :

- Activités domestiques
- Activités concernant les actes essentiels de la vie (aide au lever et au coucher, aide à la toilette...)
- Activité concernant la vie sociale et relationnelle (accompagnement hors domicile,...)

Un plan d'aide, véritable programme de compensation, sera établi en lien étroit avec les personnes aidées ou les aidants naturels, et pourra faire l'objet d'une validation par le médecin traitant et les différents paramédicaux intervenants au domicile de l'utilisateur, le cas échéant. En effet, la coordination des différentes prestations des services d'accompagnement et de soins est un élément très important tant pour garantir l'implication des équipes du Service à domicile, pour assurer l'efficacité des prestations, que pour apporter à la personne aidée et à ses aidants de la confiance et de la sérénité.

Ce nouveau service travaille en lien avec des professionnels et des institutions pouvant apporter des solutions et des aides spécifiques en complément des prestations fournies par RESEAU ALOIS SERVICE notamment pour permettre aux aidants de bénéficier d'un accompagnement et de conseils à la prise en charge dans certains pathologies notamment les maladies neurodégénératives ou plus simplement de dégager un peu de temps libre et de pouvoir se soustraire quelques instants à la dépendance à laquelle ils sont tenus par le rôle fondamental qu'ils jouent auprès de leur parent ou ami.

Ce service, ouvert à tous, intervenant dans notre commune de Tulette, est joignable par téléphone au 04-75-98-38-38 ou depuis son site internet à www.reseau-alois.com ou par courrier à RESEAU ALOIS SERVICE boîte postale n°57 -26790 Suze la rousse.

N'hésitez pas à leur demander une documentation ou à leur rendre visite au 340 Chemin des parties ouest à la Baume de Transit.

• SANS ABRI

N'oublions pas les sans abris. Si vous en rencontrez, veuillez contacter le **115**. Merci.

II -VIE DU VILLAGE

FESTIVITES

Suite à des restrictions budgétaires imposées par la conjoncture, la municipalité de Tulette n'a pas pu offrir la saison estivale sur la place du Cours « Les Conviviales de Tulette 2015 ».

La fête de la piscine et la fête votive des Cornards ont été, elles aussi privées de leurs feux d'artifice.

Malgré cette austérité, la commission « festivités et associations » a choisi de réduire au minimum les subventions des associations tulettes car nous estimons que le tissu associatif et festif est un poumon de la vie de notre village, qui doit être protégé et dynamisé.

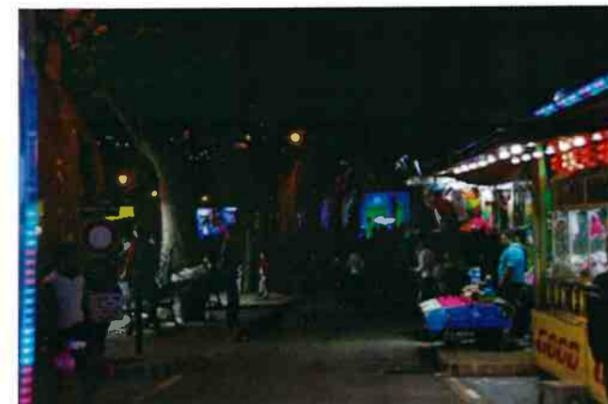
En espérant que l'année prochaine se présente sous de meilleurs augures.

PASCOTTO Thierry.

• FETE DES CORNARDS

Les animations de la fête ont été annulées à cause du mauvais temps. Les cornards de l'année seront donc invités aux vœux du maire le 10 janvier 2016.

Cependant l'association Mobrock a pu organiser la course le samedi 17 octobre. Le beau temps était au rendez-vous. La course s'est très bien passée et a connu un vif succès.



• MARCHES

Les marchés à thèmes ainsi que le marché du goût ont connu un bel essor. Lundi 20 juillet les tomates anciennes en ont été le thème avec une dégustation de la soupe au pistou. Et le lundi 10 août ce sont le tilleul, la lavande et l'ail qui ont été mis à l'honneur sur notre marché avec une dégustation de tapenade et d'anchoïade. Le lundi 12 octobre à l'occasion de la semaine du goût, la municipalité a organisé un marché. Les élèves de l'école élémentaire ont pu découvrir les produits du terroir.





NB : lundi 21 décembre : marché de Noël

Dégustation de marrons et vin chaud offert par la municipalité

• CONGRES DEPARTEMENTAL DES POMPIERS

Ce 27 juin 2015 a eu lieu sur notre commune le 83^{ème} congrès des sapeurs pompiers de la Drôme, en présence du Préfet de la Drôme, du Président du conseil départemental Mr Patrick LABAUNE, de Mme MONIER Sénatrice, de Mr MARITON Député, de Mme BERGET Maire de Tulette, des Maires des communes voisines, de Mr LANFRAY notre nouveau Président du SDIS 26, du Colonel Bolzinger Directeur du SDIS 26 et de Mr Roche Président de l'UDSP 26. La journée a débuté par l'assemblée générale de l'union départementale, suivie par une prise d'armes avec remise de médailles, dépôt de gerbes et défilé motorisé sur le cours de Tulette. La journée s'est terminée au jardin du Pôle enfance où nous avons concocté avec l'aide de nos familles et de notre « ami » Paul un méchoui pour 250 personnes. Tout cela n'aurait pu se faire sans l'aide, de la municipalité, de nos épouses, des amis et collègues des Centres de Secours voisins, de nos retraités et généreux sponsors. Nous profitons, pour adresser un message de remerciements particuliers à Mme Isabelle RUCHON, adjointe déléguée à la sécurité, pour son implication dans l'organisation du congrès et à M. Paul BOYER, notre traditionnel cuisinier, qui une fois encore ne nous a pas fait défaut.

Cette manifestation, importante pour notre caserne et notre commune, restera gravée longtemps dans nos mémoires.



Le mot des associations

➤ D'après les informations fournies par les associations de Tulette. Vous pouvez retrouver toutes leurs actualités sur le site de la commune : www.tulette.fr

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE TULETTE :

Nous souhaitons, tout d'abord, à remercier les habitants de TULETTE de leur confiance et de leur accueil lors de notre passage dans les foyers pour notre calendrier annuel. Cette traditionnelle opération, bien connue de tous, nous permet de réaliser et d'assurer par exemple, tout en partie nos œuvres sociales (Œuvres des pupilles), assurances complémentaires en cas d'accident de service pour nos soldats du feu etc. Mais aussi : arbre de Noël, repas de Ste Barbe, rencontres sportives, etc... Cet aspect, bien que plus festif, contribue aussi au bon fonctionnement du centre. C'est grâce à votre générosité que nous pouvons assurer notre solidarité et notre engagement associatif dans la commune par le biais de diverses manifestations, telles que : Téléthon, loto, etc... Le point fort de cette année a été l'organisation du congrès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Drôme le samedi 27 juin 2015 à TULETTE, avec plus de 250 sapeurs-pompiers professionnels, volontaires, retraités, personnel administratif et technique et service de santé.

Les bénéfices du congrès vont permettre l'achat d'un défibrillateur mis à disposition de la population. Il sera installé sur le Cours. Ultérieurement des formations de sensibilisation seront proposées au public.



AMICALE POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DE TULETTE :

Créée en 1980, à l'initiative de Monsieur VALLET Jean-Pierre, qui fut le 1^{er} Président et le resta pendant de nombreuses années, l'Amicale pour le Don du Sang bénévole (ADSB) de Tulette est affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB). Se succédèrent ensuite Monsieur Jean BARBIER et Madame Séverine RASPAIL. A l'heure actuelle, l'amicale est présidée par mademoiselle Anne-Laure ABBES. L'ADSB intervient dans l'organisation des 6 collectes annuelles à la salle des fêtes de Tulette et elle assure la promotion du don du sang auprès du grand public. Elle participe également à divers événements que ce soit au niveau local, départemental, régional et national. Nous sommes en recherche constante de bénévoles, si vous souhaitez vous joindre à nous, vous êtes les bienvenus ! Vous pouvez nous rencontrer lors d'une prochaine collecte d'ailleurs. La dernière collecte de l'année aura lieu le lundi 14 décembre 2015 de 15h30 à 19h00. Nous comptons sur vous.



MUSEE DE LA FIGURINE-

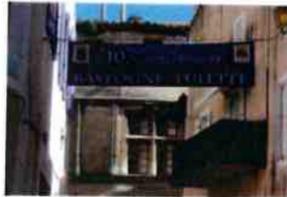
Le retroussis est une association de type loi 1901 qui gère, anime et développe les activités du musée de la figurine. Elle est constituée de bénévoles qui assurent les permanences régulières au musée ainsi que les visites et accueils de groupe, la confection des vitrines, la restauration des figurines sans oublier les participations aux foires-aux-prospectus, les journées du patrimoine, les expositions...

Rappelons que le musée regroupe 26000 figurines, 80 vitrines, 1000 chevaux et 150 attelages, 200 véhicules, 3 vitrines dédiées aux pompiers. Un diaporama de 21m² sur la bataille de Borodino, le transport du vin, les confréries vinicoles, sans oublier pour célébrer le centenaire de la première guerre mondiale une exposition exceptionnelle jusqu'à fin 2015 de 125 planches, documents thématiques, objets et écrits, témoignages, photographies insolites de la Grande Guerre. Si vous êtes intéressé(e) pour devenir bénévole, merci de prendre contact avec Monsieur SCHLAG Bernard, le Président de l'association au 06-37-45-68-37.



ECOLE DE TRICOT :

Créée en 1996 par Madame Simone ARSAC, l'école de tricot fonctionnait au sein de l'amicale laïque puis de la bibliothèque associative. Depuis 2012, cette activité est toujours gérée par Madame Simone ARSAC mais en tant qu'association loi 1901 à part entière. Les adhérentes de Tulette et des villages environnants se réunissent chaque lundi de 13h30 à 17h dans la petite salle du Bosquet face au jeu de boules.



10 ans déjà

Le comité de jumelage est une association LOI 1901. Fondée en 2005, (10 ans déjà !,) elle a pour objet, l'amitié et les relations avec la ville de BASTOGNE, en ARDENNE Belge, en collaboration avec les deux municipalités, de TULETTE et de BASTOGNE. qui se sont engagées, avec un Pacte d'amitié, puis une Charte de Jumelage, à nous soutenir dans cette démarche ambitieuse.

Nous sommes particulièrement heureux de constater, la réussite totale de ce projet, qui, non seulement perdure, mais se développe d'année en année. de nouveaux adhérents viennent spontanément, rejoindre nos rangs de part et d'autre de la frontière. et c'est avec plaisir qu'ils sont accueillis.

Les échanges sont fructueux, tant sur le plan relationnel, que culturel.

Nous avons toutefois des difficultés à intégrer les plus jeunes, et cherchons encore un moyen d'intéresser de jeunes parents afin d'instaurer un jour (pourquoi pas ?) un échange scolaire. C'est notre souhait pour l'avenir.....

Marinette Giunta, Présidente du Comité de Jumelage.



L'ART AUX HEURES :

L'association l'Art aux Heures propose des cours de loisirs créatifs principalement pour les enfants. Les ateliers, pendant l'année scolaire, se déroulent le mercredi après-midi et le samedi matin. Les enfants sont accueillis à partir de 6 ans (dans l'année civile) jusqu'à 11 ans. Pendant les vacances scolaires, les stages à thème sont proposés. Les enfants découvrent un artiste ou un œuvre d'art et se les réapproprient selon une méthode type « Montessori ». Nous travaillons principalement avec des matériaux de récup' et des produits « fait-maison » (la colle par exemple). Lorsque les dates clés arrivent (comme Noël, Halloween, etc...) nous leur proposons de repasser à du loisir créatif plus classique (bricolage,...).

Si les ateliers s'adressent principalement aux enfants de primaire, les adolescents sont les bienvenus et un programme plus adapté sera mis en place.

Les adultes ne sont pas oubliés avec des cours de dessin et de technique qui sont proposés à la carte. Un peu plus tard dans l'année, seront également proposés des stages de scrapbooking pour les adolescents et les adultes.

Dans tout les cas, il n'est pas nécessaire d'être un grand artiste pour créer un chef d'œuvre car « les chefs d'œuvre ne sont jamais que des tentatives heureuses ».

Laissez votre imagination et votre création s'exprimer. Créons en recyclant !!!

Si vous souhaitez davantage de renseignements vous pouvez contacter Marie au 06-86-90-85-23 ou sur lartauxheures26@gmail.com. Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page facebook www.facebook.com/lartauxheures26 sur laquelle les créations sont visibles.



FARANDOLE DE LIVRES :

La bibliothèque associative « Farandole de livres » a maintenant pris son allure de croisière, avec une 2^{ème} année de fonctionnement mais elle souhaite encore améliorer son service aux habitants de la commune, et pour cela elle recherche de nouveaux bénévoles, susceptibles de consacrer 2 ou 3 heures par semaine à notre association, avec l'aide de la Médiathèque de la Drôme pour formation.

Si vous êtes intéressé(e), venez nous retrouver aux heures d'ouverture au public :

-lundi de 15h30 à 18h30

-mercredi de 16h30 à 18h30

-samedi de 10h00 à 12h00

Nous vous ferons partager nos projets...alors n'hésitez plus.

Concernant l'accueil des scolaires, la bibliothèque continuera son partenariat avec les écoles maternelle et élémentaire pour l'année 2015-2016, ainsi que son assistance le jeudi A-M dans le cadre des TAPS, pour l'accueil des enfants de 15h30 à 16h30, en liaison avec la mairie.

Pour l'emprunt des livres, nous vous rappelons que l'inscription est gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans et que la cotisation est de 10€ par an pour les adultes, avec possibilité d'emprunter 3 livres pour 3 semaines. Le renouvellement des ouvrages, via la Médiathèque de la Drôme, l'achat de nouveaux livres grâce à la subvention de la Mairie, et aussi grâce aux dons des particuliers, nous permet de présenter plus de 3 000 livres dans toutes les catégories (romans, BD, contes, album, documents, etc...)

Enfin, en cours d'année, des activités sont proposées aux enfants le mercredi A-M selon un programme à définir et une inscription via les écoles (ateliers découpage, pliage, pop-up, etc...) et une aide de la médiathèque de la Drôme pour les outils d'animation.

Pour les adultes, une réunion mensuelle, autour d'un café ou thé, dite « coup de cœur » permet de partager entre lecteurs ses découvertes littéraires...

Pour tout renseignement, contacter le Président Paul DURAT au 04-75-91-57-78

➤ *Nous rappelons ici que nous ne diffusons pas dans notre bulletin municipal d'articles à caractère politique et propagande.*

AGENDA DES LOTOS (à la salle des fêtes)

DECEMBRE

Dimanche 20-Loto du Don du sang à 15h

JANVIER

Vendredi 15- Loto de l'Amicale Laïque à 20h30

Dimanche 17- Loto du Club joie de vivre à 15h

Dimanche 24-Loto de l'ACEPA (maison de retraite) à 15h

Vendredi 29- Loto du PCF à 20h30

FEVRIER

Vendredi 5-Loto du Comité de jumelage à 20h30

Vendredi 19- Loto des sapeurs pompiers à 20h30

LOISIRS

Le centre de loisirs au vent est basé sur la commune de Tulette et fonctionne durant toutes les vacances scolaires à l'exception de celles de Noël. Les enfants sont accueillis par groupes d'âges et un programme d'activité adapté et diversifié leur est proposé.

L'équipe propose des activités articulées autour de semaines thématiques durant lesquelles les enfants se retrouvent en participant aux activités, sorties à la journée. Les inscriptions se font à la semaine, à la journée ou les deux.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Ivan JARDON (directeur) ou Sandrine MONTIGNY (secrétaire) tous les jours au 04 75 98 34 38 par mail à loisirs-au-cent@wanadoo.fr ou passer au pôle enfance jeunesse.

Nouveau : accueil des enfants à partir de 3 ans et scolarisés.

CIVISME

Des DEJECTIONS CANINES jonchent les rues de Tulette, parfois jusque devant les portes des Tulettiens, ce qui provoque un véritable problème d'hygiène. Nous vous rappelons que des distributeurs de sacs plastiques « Toutounet » (montée du Portalet, avenue de Provence) sont mis gratuitement à la disposition des propriétaires des chiens pour ramasser et jeter les déjections. Merci de les utiliser à cet effet uniquement ou de prévoir un sac plastique lors de votre promenade avec votre animal.

Usage des **CONTAINERS A POUBELLES** :

Les containers à poubelles destinés à la collecte des ordures ménagères doivent être utilisés **EXCLUSIVEMENT** à cet usage. Malheureusement, des déchets qui n'ont rien à y faire (tondeuses à gazon, chaises, tables ...) sont déposés dans ces containers ou à proximité : **ce constat n'est pas tolérable**. Nous vous rappelons qu'il y a des containers de tri sélectif sur la commune (rue des Oliviers, rue des Coignets, cimetière du Devès, parking des services techniques, stade du Devès) et qu'il est possible d'obtenir une carte nominative pour la déchetterie intercommunale de Suze-la-Rousse sur simple présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité à l'accueil de la mairie. Par ailleurs, les services techniques communaux peuvent récupérer vos encombrants le 1^{er} mardi de chaque mois après inscription auprès de l'accueil de la mairie.

Suite à la réunion avec les personnes qui habitent sur le cours il a été décidé un ramassage individuel des ordures ménagères afin d'enlever les poubelles sur le cours.

Dans un deuxième temps, la commission environnement va travailler sur un aménagement du Cours afin de le rendre plus accueillant.

• **PANNEAUX : EST CE UN JEU, UN PARI, UN DEFI ?**

Une dizaine de panneaux indiquant le nom des chemins du village ont été dérobés. A vous qui les détenez, ils ne vous seront d'aucune utilité. Aussi, merci de les rendre anonymement. Leur remplacement coûte cher aux citoyens.

• **COMMENT PROTEGER SON ENTREPRISE DES CAMBRIOLAGES ?**

**La sécurité, c'est 20 % d'investissement
surtout 80 % de bon sens.**

Il n'est pas toujours évident pour un chef d'entreprise de prendre le temps de s'interroger sur sa vulnérabilité face à la délinquance, de quelque nature qu'elle soit. Une réflexion préventive peut pourtant éviter bien des soucis et les moyens à mettre en œuvre ne sont pas toujours très contraignants ou onéreux.



DIVERS

- **DEPART HUREL GREGORY** : après 6 ans de loyaux services Monsieur HUREL a demandé sa mutation à la mairie de Jonquières. Il est remplacé par Monsieur Jean-Louis PESENTI à la tête des services techniques
- **CONSEIL MUNICIPAL** : monsieur Pascal CHALON ayant démissionné du conseil municipal, a été remplacé par monsieur Daniel OBELISCO qui intégrera la commission sport.
- **ELECTION REGIONALES LES 06 ET 13 DECEMBRE 2015**

Électeurs

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers régionaux lors des élections régionales.

Périodicité Les conseillers régionaux élus en mars 2010 seront remplacés en décembre 2015. Les conseillers régionaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Mode de scrutin

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

- **RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL**



L'association JEV Langue accueille chaque année de jeunes étrangers pour des séjours académique en France. Nos jeunes viennent de tous les horizons : ils sont Australiens, Finlandais, Norvégiens, Suédois Italiens, Allemands...

Ils ont entre 15 et 18 ans et souhaitent partager la vie d'une famille française bénévole, découvrir la culture et le système scolaire français.

Vous souhaitez accueillir un (e) étudiant (e) étranger (e) pour une durée de quelques semaines ?

Vous souhaitez faire découvrir à un (e) étudiante étranger (e) votre façon de vivre, votre langue, la beauté de la France ?

Vous souhaitez faire découvrir à vos enfants une autre culture, une autre façon de voir la France ?

Apprendre le partage, la tolérance et l'ouverture sur le monde ?

Alors rejoignez l'association et devenez famille d'accueil !

Pour plus d'informations contactez :

JEUNESSE ETUDES VOYAGES

Mme Anne-Marie VIGNON

Tél : 06-81-63-67-04/04-75-98-56-30

Email : anne-marie.vignon@orange.fr

- **COMITE D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN DES REFUGIERS IRAKIENS à VINSOBRES**

Un comité de soutien des réfugiés a été créé pour l'accueil des familles, il est dirigé par Jean-Claude BOUDEAUX de Vinsobres. Plusieurs familles Irakiennes sont déjà accueillies en Drôme mais les besoins sont pressants.

Nous appelons maintenant à toutes les bonnes volontés, personnes responsables et périe de qualités humaines pour apporter leur concours à cet accueil, recevoir sur leur territoire des réfugiés Irakiens, apporter leur soutien à toute initiative.

Monsieur Alain POUSSIELGUE membre du collectif.



PASSAGE DE LA TNT

Le **05 avril 2016**, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD). Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image. Le rendez-vous du 05 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire (hors outre mer). Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (télévision ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 05 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

PRATIQUE

ASSISTANTE SOCIALE

Les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois
Sur rendez-vous 04-75-04-94-90

CANAUX DU MOULIN ET DU COMTE

1^{er} lundi du mois à la salle paroissiale
sans rendez-vous

MISSION LOCALE

1 lundi sur 2 à la mairie
sur rendez-vous 04-75-96-80-40

CENTRE DE LOISIRS

Il accueille les enfants de 3 à 13 ans
Tél : 04-75-98-34-38

OFFICE DU TOURISME

Du 1^{er} octobre au 30 avril
Lundi, mardi, Mercredi, jeudi, Vendredi
9h30-12h30

Accès wifi cigale gratuit

EDUCATION

Mme TURCO Maryvonne adjointe au maire
le lundi de 14h à 16h
Sur rendez-vous 04-75-98-32-02 à la

ACTION SOCIALE

Mme BONVIN Christine conseillère municipale
le lundi de 11h à 12h
sans rendez-vous

CONSEILLER DEPARTEMENTAL

Mme Renée PAYAN
le 3^{ème} jeudi du mois
de 17h30 à 19h en mairie

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Lundi, Mardi, mercredi, Jeudi, Vendredi
14h-18h
Samedi 9h-12 et 14h-18h

III - TRAVAUX ET URBANISME

TRAVAUX

• ECOLES

Après les sanitaires de l'école primaire et les préaux, 78 200€ le conseil municipal a décidé d'engager en plus des travaux courants de chaque année, la réfection des 5 classes de l'école primaire. Ceux-ci seront planifiés sur 5 ans, ils comprennent les sols, le changement de mobilier et l'électrification des volets roulants. Coût total 50 000€.

• VOIRIE

Chemin de Visan : 44 912€ HT .
Mise en séparatif des eaux pluviales et des eaux usées
Chemin des sources : 26 537€ HT pour les eaux pluviales et 27 500€ HT en 2014 pour l'assainissement.

Rue des Condamines : 79 930€ HT .

• CABINES TELEPHONIQUES

Suite à la loi Macron France télécom a décidé d'enlever toutes les cabines téléphoniques. La deuxième sera enlevée début 2016.

URBANISME

• ACCESSIBILITE

Depuis la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et ces chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, complété par l'ordonnance de 26 septembre 2015 et la loi du 1^{er} janvier 2015, un cadre a été fixé pour la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public à la charge de leurs propriétaires.

La commune propriétaire de nombreux établissements recevant du public a par la mise en place du dispositif d'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) engagé les démarches pour mettre aux normes les bâtiments concernés.

Un architecte et un bureau de contrôle ont été mandatés afin de mener l'étude sur les travaux à effectuer. Cette étude permet à la commune de déposer l'Ad'Ap, manifestation de son engagement, dans un délai déterminé, à la mise aux normes d'accessibilité.

Le projet d'agenda sera présenté dans la programmation des travaux liés à ce dernier avant d'être transmis aux services de l'Etat pour validation de la demande.

Nous vous informerons prochainement des avancées dans la gestion de ce dossier.

Dans ce cadre nous avons dû nous résilier malgré nous à l'abattage du platane devant la pharmacie et des pins à l'entrée de Tulette pour des raisons de sécurité et d'accessibilité (cheminement des piétons et problèmes de dégradation dus aux racines). En ce qui concerne le platane, après concertation avec les services de l'Etat aucune autre solution n'a pu aboutir.

Les pins seront remplacés à la fin de l'étude sur l'entrée du village.

IV - INTERCOMMUNALITE

• INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

Suite au désengagement de l'état au 1^{er} mai 2015 la communauté de communes Drôme Sud Provence a créé un service commun pour l'instruction des autorisations des droits du sol. Madame le Maire et son conseil municipal ont adhéré au service commun ADS le 30 mars 2015 date de signature de la convention avec la communauté de communes.

Depuis mai 2015 le service commun ADS instruit les demandes d'urbanisme tels que : les permis de construire, les permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme « opérationnels », les autorisations de travaux et divers actes : transferts, prorogations de permis, permis modificatifs.

Mme Fabienne MANSIS responsable du service urbanisme à la mairie est mise à disposition au service commun ADS de Pierrelatte, elle est chargée de l'instruction des dossiers. De ce fait Mme AMOURDEDIEU Aurore a été recrutée pour prendre en charge le service urbanisme à la mairie. Elle reçoit uniquement sur rendez-vous.